Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac STD2A, veuillez visiter :
bac-std2a.fr/annales-sujets-et-corriges

BAC STD2A • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Bac STD2A

Sciences et technologies du design et des arts appliqués

Session 2025 • Code sujet : **25-2ACCDMAPO3** • Durée : **4 heures**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Encourager l’activité physique et sportive dans l’espace urbain (1 question) **Page 3**

2. Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 4**

Sujet officiel (PDF) : https://bac-std2a.fr/assets/annales/bac-std2a/Conception et création et design et métiers d'art/2025/Bac STD2A - Conception et création et design et métiers d'art - Session 2025 - 2-Sujet.pdf

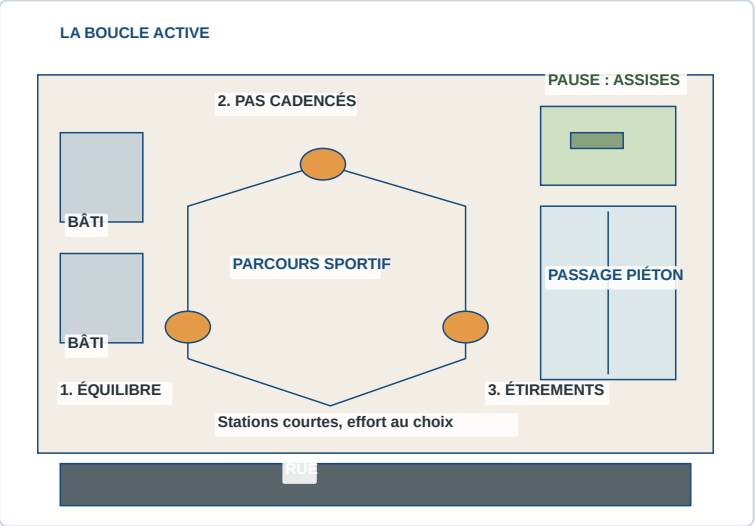
1. Encourager l’activité physique et sportive dans l’espace urbain

Le sujet demande une exploration créative en design et métiers d’art sur la place de l’activité physique dans la ville. Les ressources abordent les effets de la sédentarité, des pratiques sportives informelles et le partage de l’espace urbain entre usagers.

Question Demande. À partir des ressources et de vos connaissances, développez une exploration créative personnelle répondant à la question : « Comment encourager l’activité physique et sportive dans l’espace urbain ? » Appuyez-vous sur une ou plusieurs incitations : déployer des parcours ou espaces sportifs, adapter l’espace urbain, encourager la pratique par le jeu, faciliter le passage du travail au sport ou améliorer la cohabitation entre sportifs et autres usagers. Communiquez vos intentions sous forme graphique annotée.

Intention : « La boucle active ». Dans une place, un tracé coloré relie trois stations courtes : équilibre, pas cadencés et étirements. Chacun choisit son effort et peut intégrer le parcours à ses déplacements, avant ou après le travail. Une circulation piétonne distincte, des assises et une zone calme organisent la cohabitation. Le document 1, *Guide du design actif* (ANCT et Paris 2024, 2021, p. 14), rappelle l’enjeu de l’activité quotidienne. Les pratiques montrées dans le document 2, comme le skate, la course, le vélo et la danse, inspirent les stations. Le document 3 nourrit le principe de partage des espaces urbains.

La boucle active : plan d’intention sans échelle



✓ RÉPONSE À RETENIR

Une boucle sportive ludique, modulable et intégrée aux déplacements quotidiens, avec des stations simples, une circulation piétonne distincte et des assises.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2025)

Bilan de l'épreuve : Épreuve de spécialité Conception et création en design et métiers d'art, session 2025, code 25-2ACCDMAPO3, d'une durée de 4 heures, sans coefficient indiqué. Sur le thème « En mouvement ! », le candidat imagine comment encourager l'activité physique en ville. Il exploite des ressources sur la sédentarité, les pratiques sportives informelles et le partage urbain, puis présente ses intentions graphiquement et avec des annotations.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le design actif peut intégrer l'activité physique aux parcours et aux espaces du quotidien urbain.
- Les cinq incitations portent sur les parcours, l'adaptation de l'espace, le jeu, la transition travail-sport et la cohabitation des usagers.
- Le document 1 rapporte les recommandations de l'OMS : 30 minutes d'activité physique par jour pour les adultes et une heure pour les enfants.
- Les exemples visuels invitent à considérer les pratiques informelles et la diversité des usages de l'espace urbain.

Points de vigilance & attentes du jury

- Repérez et questionnez les enjeux des documents avant de choisir une orientation créative.
- Explorez plusieurs pistes et développez une démarche personnelle cohérente.
- Mobilisez des connaissances techniques et culturelles adaptées au projet.
- Rendez les intentions lisibles par des représentations graphiques efficaces et des annotations claires.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment commencer l'exploration créative à partir des documents ?

Repérez les enjeux liés à la santé et les usages urbains montrés, puis choisissez une ou plusieurs incitations. Transformez-les en pistes de design et faites-les évoluer en tenant compte des usagers, des pratiques et des caractéristiques de l'espace.

Q : Dois-je concevoir un équipement sportif ou un aménagement complet ?

Le sujet n'impose ni échelle ni forme de réponse. Vous pouvez imaginer un objet, un dispositif, un parcours ou un aménagement, à condition de répondre clairement à la question et de communiquer vos intentions sous forme graphique annotée.

Q : Combien de points vaut l'épreuve et comment gérer les quatre heures ?

Le sujet n'indique ni total de points ni coefficient. Répartissez les quatre heures entre l'analyse des ressources, l'exploration de plusieurs pistes, le développement de la proposition et la réalisation des représentations annotées.

Q : Quels critères le jury évaluera-t-il dans ma production ?

Le sujet cite la cohérence de la démarche avec les enjeux repérés, le foisonnement et la qualité de l'exploration, l'emploi adapté de connaissances techniques et culturelles, ainsi que l'efficience des modes de représentation et d'expression.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bac-std2a.fr/assets/annales/bac-std2a/Conception et création et design et métiers d'art/2025/Bac STD2A - Conception et création et design et métiers d'art - Session 2025 - 2-Sujet.pdf
Ressources Bac STD2A : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.